

tion de J. C. prouve évidemment la possibilité de la nôtre; en second lieu, elle en établit la certitude; & en troisième lieu, elle nous en fait sentir les avantages. Elle en prouve premièrement la possibilité, car de ce que J. C. s'est ressuscité lui-même, il s'ensuit évidemment qu'il est Dieu. Il a donc tous les droits & tous les attributs de la Divinité; c'est donc lui qui a créé le Monde, c'est donc lui, qui, par la vertu de sa parole, a tiré du néant toutes ces parties de la matière qui forment notre corps, & qui les ayant une fois créées, ne peut jamais les perdre de vûe; qu'elles soient séparées & dispersées en mille endroits du monde, qu'elles soient cachées dans les abîmes de la mer ou dans les entrailles de la terre, qu'elles aient servi de nourriture aux plantes ou aux animaux, qu'elles se soient introduites dans une infinité d'autres substances, elles ont toujours été sous sa main & sous ses yeux, elles ont toujours été présentes à son intelligence infinie: il saura les découvrir dans cette suite innombrable de transformations qu'elles ont éprouvées dans la révolution de plusieurs siècles; il saura les recueillir, les rassembler & les réunir pour en former ce même corps que la mort avoit détruit. Il nous ressuscitera, disoit S. Paul, comme il s'est ressuscité lui-même en vertu de ce domaine absolu qu'il exerce sur toute la nature:

Philip. 3. 21. *Secundum operationem quâ possit subicere sibi omnia.* Nier la possibilité de notre résurrection future, ce seroit donc méconnoître l'étendue infinie de la toute-puissance & de la connoissance de Dieu. Ce seroit nier son existence „

“ Persuadé des vérités de la Foi, lorsqu'il jette ses yeux sur ces amas de têtes décharnées